

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°57/2023

Objet :

Occupation du
trottoir

Certifié exécutoire
par la Maire, le

16/06/2023

MM

L'an deux mil vingt-trois, le 12 juin, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 07 juin 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothee LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Sylvie COUSIN, Muriel POLLART, Eugène DELAMBRE, Laurent DHE.

Absents excusés : Daisy LAINE, Laury FLIPPE, Angélique BARBIER.

Procurations :

Daisy LAINE donne procuration à Laurent MUCHEMBLED

Laury FLIPPE donne procuration à Sylvie COUSIN

Angélique BARBIER donne procuration à Catherine GERARD

Secrétaire : Sylvie COUSIN

La séance ouverte, Madame BARBIER informe l'assemblée qu'un commerçant lui a demandé l'autorisation d'installer des pots de fleurs sur le trottoir devant sa devanture. Elle explique que cette autorisation peut être prise avec la rédaction d'un arrêté mais qu'il est nécessaire de laisser une largeur de trottoir d'1m40 pour la circulation des personnes à mobilité réduite.

Après discussion, l'assemblée décide à l'unanimité des membres et représentés, d'accorder aux commerçants qui en feront la demande l'implantation de pots de fleurs sur le trottoir devant leur devanture à condition qu'il reste une largeur d'1m40 minimum pour l'accessibilité des usagers.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER

